

LA RÉGION EST SÉDUITE PAR LA DÉMARCHE



Eric Grazzini, ici en compagnie d'Hélène Virly (Construire Propre®) sur le chantier de la cité scolaire Jacques Brel : « D'un bon rapport qualité/prix, la prestation assurée par Construire Propre® présente l'avantage d'être d'un grand confort pour le maître d'ouvrage »

Pour accompagner la réalisation du chantier de la future Cité Scolaire Jacques Brel de Vénissieux, la Région Rhône-Alpes a sollicité Construire Propre®. Un test concluant qui conduit le donneur d'ordre à généraliser la démarche sur ses futurs chantiers.

Depuis juin 2012, les entreprises travaillent sur le chantier de la future Cité scolaire Jacques Brel de Vénissieux qui, dès la rentrée 2014, accueillera un peu plus de mille élèves, apprentis et étudiants. Maître d'ouvrage, le Conseil Régional de Rhône-Alpes a souhaité que cet important chantier soit réalisé avec l'appui de Construire Propre®.

Une première, qui a convaincu la Région. « Nous recommencerons : cette

démarche offre un vrai plus ! », confie Eric Grazzini, responsable de l'Unité Territoriale Rhône Est à la Direction de l'immobilier des lycées, service Construction, Maintenance et Exploitation. Interview.

Pourquoi avez-vous fait appel à Construire Propre® ?

Eric Grazzini (E. G.) : Le Conseil Régional de Rhône-Alpes est sensible à la qualité de la réalisation de ses chantiers. Pour cette grosse opération, la Cité Scolaire Jacques Brel, la Région a pris l'initiative de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour assurer la propreté du chantier, Construire Propre® en l'occurrence. Très satisfaite, la Région envisage de généraliser cette démarche sur la plupart de ses gros chantiers.

Quel bilan faites-vous de la démarche Construire Propre® ?

E. G. : Voilà deux ans que le chantier est engagé. Depuis le début, Construire Propre® contribue pour une bonne part à la réussite de ce chantier, exemplaire en matière de propreté. Le regard des visiteurs est unanime ; la direction du Conseil Régional est même étonnée par la qualité du résultat ! C'est la première fois que nous faisons appel à Construire Propre® : leur démarche nous a paru très sérieuse dès le départ. Nous avons été surpris par le nombre de visites sur site, le bon niveau du suivi et la qualité des comptes rendus de visites. Nous avons aussi apprécié le travail de sensibilisation effectué auprès de toutes les entreprises intervenant sur le chantier. Nous recommencerons : cette démarche offre une vraie plus-value !

Une vraie plus-value ?

E. G. : D'un bon rapport qualité/prix, la prestation assurée par Construire Propre® présente l'avantage d'être d'un grand confort pour le maître d'ouvrage. Celui-ci peut en effet être vraiment assuré de la propreté de son chantier, donc d'un bon niveau de sécurité pour les compagnons qui y travaillent. D'ailleurs, ces derniers ne se privent pas de saluer le bien-fondé de cette démarche : plusieurs chefs d'entreprise nous ont confié que leurs salariés appréciaient de travailler sur ce chantier parce qu'ils ne perdaient pas de temps à débarrasser les déchets des autres...